

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 23/032/2007 – ÉFAI

3 septembre 2007

AU 233/07

Craintes de torture ou de mauvais traitements / Détention au secret / Prisonnières d'opinion présumées

ARABIE SAOUDITE

Lulowa al Diri (f)  
Hila al Husni (f)  
Lulowa al Husni (f)  
Um Abdel Rahman al Awda (f)  
Zainab al Mikhlif (f)  
Khowla al Mikhlif (f)  
Hila Ibrahim (f)  
Tarfa Ibrahim (f)

Les huit femmes nommées ci-dessus, toutes apparentées à des prisonniers politiques, ont été arrêtées le 2 septembre à Buraydah, dans la province de Qasim, au nord de Riyadh, la capitale. Selon certaines informations, elles sont détenues au secret et il y a lieu de craindre qu'elles ne subissent des tortures ou d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International pense qu'elles ont peut-être été arrêtées uniquement pour avoir exprimé leurs convictions, sans avoir recouru à la violence ; si cette information venait à être confirmée, l'organisation les considérerait comme des prisonnières d'opinion.

Ces femmes ont été interpellées à la suite d'une manifestation qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> septembre à Buraydah ; elles protestaient contre le maintien en détention prolongée de leurs proches, des opposants politiques présumés, sans inculpation ni procès, et demandaient qu'ils soient soit libérés, soit jugés dans le cadre d'un procès équitable et public.

D'après les informations reçues, Lulowa al Diri, Hila al Husni, Lulowa al Husni, Um Abdel Rahman al Awda, Zainab al Mikhlif, Khowla al Mikhlif, Hila Ibrahim et Tarfa Ibrahim ont pris part au mouvement de protestation organisé devant les bureaux du gouverneur de la province de Qasim à Buraydah. Elles ont été arrêtées par des membres d'Al Mabathith al Amma (Renseignements généraux), un service dépendant du ministère de l'Intérieur à l'origine de nombreuses arrestations de suspects politiques, et seraient détenues dans la prison pour femmes de Buraydah.

En juillet 2007, un autre groupe de cinq manifestantes, toutes apparentées à des détenus politiques arrêtés entre 2003 et 2007, ont été appréhendées à Buraydah alors qu'elles réclamaient un procès équitable pour leurs proches détenus ou leur libération. Les cinq femmes ont toutes été libérées sans inculpation après quelques jours de détention (voir l'AU 187/07, MDE 23/028/2007, 19 juillet 2007, et sa mise à jour).

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Arabie saoudite, les détracteurs du gouvernement et les opposants politiques présumés sont systématiquement victimes de graves violations de leurs droits, au mépris total des normes internationales relatives aux droits humains et de la législation saoudienne. Les personnes arrêtées sont souvent détenues au secret durant de longues périodes, pendant lesquelles elles risquent particulièrement d'être torturées ou maltraitées ; elles sont aussi fréquemment soumises à la détention illimitée sans inculpation ni jugement, sans pouvoir consulter un avocat ni contester devant un tribunal la légalité de leur détention. Dans certains cas, elles ne sont remises en liberté qu'après s'être engagées à ne pas réitérer les faits dont elles étaient soupçonnées, même lorsque ceux-ci ont trait au seul exercice pacifique de leur droit à la liberté d'expression et d'association. Les procès politiques sont rares et ne sont jamais conformes aux normes internationales en matière d'équité. Les prévenus sont généralement privés de leur droit d'être représentés par un avocat et, dans de nombreux cas, leur famille et eux-mêmes ne sont pas informés de l'évolution des procédures dont ils font l'objet. Les audiences se déroulent souvent à huis clos. Ces violations des droits humains sont encore plus systématiques depuis que l'Arabie saoudite met en œuvre sa politique de « guerre contre

terrorisme », avec un mépris total pour les normes internationales relatives aux droits humains et pour l'état de droit. Des milliers de personnes ont ainsi été arrêtées et placées en détention ces six dernières années. Amnesty International ignore combien sont actuellement privées de liberté ; une source du ministère de l'Intérieur aurait toutefois fait état d'au moins 3 000 prisonniers politiques détenus sans inculpation ni jugement. Le ministère aurait également cité le chiffre de 9 000 arrestations pour des motifs politiques depuis l'année 2003.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de Lulowa al Diri, Hila al Husni, Lulowa al Husni, Um Abdel Rahman al Awda, Zainab al Mikhlif, Khowla al Mikhlif, Hila Ibrahim et Tarfa Ibrahim ;
- priez les autorités de garantir que ces femmes, de même que leurs proches détenus pour des raisons politiques, ne seront pas torturés et pourront, immédiatement et régulièrement par la suite, consulter un avocat, être en contact avec les membres de leur famille et bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;
- demandez que l'on vous précise quelles charges sont retenues contre toutes ces personnes et si des procès sont prévus ou ont eu lieu ;
- demandez la libération immédiate et sans condition de toutes les personnes privées de liberté, si elles sont détenues uniquement pour avoir demandé que soit respecté le droit des prisonniers politiques d'être soit jugés rapidement et de manière équitable, soit remis en liberté ;
- dites-vous préoccupé à l'idée que Lulowa al Diri, Hila al Husni, Lulowa al Husni, Um Abdel Rahman al Awda, Zainab al Mikhlif, Khowla al Mikhlif, Hila Ibrahim et Tarfa Ibrahim ne soient privées de liberté uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et qu'il ne s'agisse par conséquent de prisonnières d'opinion.

**APPELS À :**

Chef de l'État et Président du Conseil des Ministres (Gardien des Deux Lieux Saints),  
le Roi Abdallah Bin Abdul Aziz Al Saoud :  
King Abdallah Bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud  
The Custodian of the two Holy Mosques  
Office of His Majesty the King, Royal Court, Riyadh, Arabie saoudite

**Fax :** (via le ministère de l'Intérieur) **+966 1 403 1185**

**Formule d'appel :** **Your Majesty, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)**

Ministre de l'Intérieur :

His Royal Highness Prince Naif bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud

Minister of the Interior

Ministry of the Interior, P.O. Box 2933, Airport Road, Riyadh 11134, Arabie saoudite

**Fax :** **+966 1 403 1185**

**Formule d'appel :** **Your Royal Highness, / Monseigneur, (Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)**

Ministre des Affaires étrangères :

His Royal Highness Prince Saud al-Faisal bin 'Abdul 'Aziz Al-Saud

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs, Nasseriya Street, Riyadh 11124, Arabie saoudite

**Fax :** **+966 1 403 0645**

**Formule d'appel :** **Your Royal Highness, / Monseigneur, (Votre Altesse Royale, dans le corps du texte)**

**COPIES À :**

Président de la Commission des droits humains :

Mr Turki bin Khaled Al-Sudairy

President, Human Rights Commission, PO Box 58889, Riyadh 11515

King Fahad Road, Building No.373, Riyadh, Arabie saoudite

**Fax :** **+966 1 4612061**

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 15 OCTOBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.